

Administration et Rédaction
Avenue de Pérebois
YVERBOURG (Suisse)

LA LIBERTÉ

Directeur et Rédacteur
Agence de publicité
H. A. P. H. S. H. S. H. S.

ABONNEMENTS
Un an 12 - 25
Six mois 6 50 13
Trois mois 3 50 7

D. L. X. + M. V. X.

Journal politique, religieux, social

Solennité de la Fête-Dieu

Nouvelles du jour

La Chambre française a eu, hier mardi, son importante séance de la déclaration ministérielle.

M. Brisson, le nouveau président de la Chambre, avait aussi à remercier la majorité de l'avoir porté aux honneurs. Son allocution a été celle d'un homme parfaitement heureux. Il a constaté l'accroissement des forces de la République, l'émancipation intellectuelle de la France et une « évolution nouvelle ».

C'est de cette évolution que les radicaux ont très peur. Ils sont aujourd'hui au pouvoir par la force du Bloc, mais l'évolution se fait au profit des théories socialistes et ils sentent qu'ils ne se maintiendront aux affaires que par de nombreuses capitulations.

La déclaration ministérielle dont, par anticipation, nous avons déjà donné la substance, trahit les complaisances et les préoccupations de ceux qui sont au pouvoir, mais qui ne sont plus, en réalité, les maîtres de l'heure.

Le ministre se montre soucieux d'établir l'équilibre des finances. Il tâchera d'y arriver par un impôt sur le revenu dont il soumettra prochainement le projet. Il promet aussi plusieurs projets de réformes sociales, mais ne sachant pas encore l'accueil qui y sera fait par l'extrême-gauche, le ministre rallie encore une fois sa majorité en l'assurant qu'il fera supprimer les privilèges dont, selon lui, jouit l'enseignement secondaire privé. Il abrogera la loi Falloux qui consacrait la liberté d'enseignement. C'est le besoin de tous les gouvernements jacobins qui se sont succédé en France de tuer ainsi les morts.

Au sujet de la politique extérieure, le gouvernement répète qu'il veut la paix avec tout le monde et qu'il fortifiera des alliances — l'alliance franco-russe — et des amitiés — avec l'Angleterre et l'Italie — qui ont été précieuses pour la France. Ces affirmations sur les rapports avec les autres puissances sont la partie honnête et franche de la déclaration ministérielle.

Dès que la discussion a été ouverte, les socialistes ont enclenché les uns sur les autres par leurs revendications.

M. Boursou, dit Zévaès, a demandé que la propriété cessât d'être un bien individuel pour devenir le bien de tous.

M. Paul Constans s'est plaint de l'attitude du gouvernement dans les grèves. Il a dit qu'il lui refusait un vote de confiance, mais il a ajouté qu'il collaborerait avec la majorité aux réformes démocratiques.

M. Jaurès, après avoir blâmé l'intervention militaire dans les grèves et fait l'éloge du repaire d'anarchistes qu'est la Confédération du travail, a prononcé un grand discours sur l'ordre social futur. Il a préconisé l'expropriation générale du capital, mais il ne s'est pas prononcé sur les moyens. Il s'est contenté de se demander si cette expropriation doit se faire avec ou sans indemnité. Pourquoi n'a-t-il pas consulté M. Guesde, qui lui aurait répondu : « Si l'on prend aux riches leur argent, ce n'est pas pour le leur rendre ».

M. Jaurès, après tant d'efforts pour ne pas effaroucher la classe nombreuse des petits propriétaires et pour complaire aux prolétaires, s'est senti fatigué et il a arrêté son discours en demandant le renvoi à la prochaine séance.

La Chambre, qui était aussi fatiguée que M. Jaurès, a acquiescé à son vœu.

Le gouvernement russe a résolu de créer un fonds de vingt millions pour acheter des terres aux paysans qui en manquent. C'est une goutte d'eau dans la mer.

La Novosti Vremia annonce que le gouvernement va exercer une poursuite contre les membres de la Douma qui signent des proclamations révolutionnaires. En raison de leur inviolabilité, on ne les mettra pas en prison, mais ils seront traduits en justice et l'arrêt du tribunal pourra entraîner leur exclusion de la Douma.

Tel est le moyen choisi pour dépeupler cette terrible assemblée de tribuns.

M. Giolitti a lu devant la Chambre italienne sa déclaration ministérielle.

Les mesures à prendre en faveur des provinces méridionales y tiennent une grande place.

Le chef du ministère a fort habilement composé son programme, ménageant tous les partis et il a conclu en disant que tout le parti libéral pourrait adopter un programme aussi largement libéral.

M. Seddon, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, est mort subitement à bord du vaisseau qui le ramenait d'Australie où il était allé se concerter sur des questions d'administration coloniale.

Cet homme, né en Angleterre, en 1845, s'était fait mineur, puis aubergiste, en Nouvelle-Zélande. Il devint le chef du parti ouvrier et fut porté aux affaires, où il acquit bientôt une telle autorité qu'il dirigea les destinées de la grande colonie anglaise et ne fut plus connu que sous le nom de « roi Dick ».

Sous son influence, la Nouvelle-Zélande est devenue un champ d'expériences sociales. On y a établi une caisse de retraite pour la vieillesse, on a accordé aux femmes le droit de vote ; tout ce que l'ouvrier a réclamé, on le lui a octroyé, ou à peu près.

Il y a beaucoup de choses excellentes dans les réformes de M. Seddon. La vie est certainement devenue plus facile pour le peuple en Nouvelle Zélande. Mais il faut dire aussi que ce pays jouit d'un climat merveilleux : c'est un printemps éternel, ce qui améliore considérablement les conditions de l'existence.

La France reçoit la visite du nouveau roi du Cambodge, Sisowath.

Le Cambodge, qui était sous le protectorat de la France, depuis 1862, a été, en 1887, déclaré partie intégrante de l'Indo-Chine française. Les Français ont laissé aux monarques indigènes leur souveraineté à titre nominal, mais Sisowath ne se plaint pas de la France. On assure par des impôts le vivre et le couvert de ces Asiatiques et on respecte toutes leurs dispendieuses manies orientales : ils sont heureux.

Sisowath réalise son rêve de voir Paris. Pour étonner les Français, il a amené avec lui trois cents danseuses. A Paris, les blasés, qui voudraient bien qu'on inventât un huitième péché capital, étaient fort affriandés par l'inconnu du spectacle que leur promettait l'idée de Sisowath. (C'est déjà par les danseuses que les dernières Expositions universelles ont fait connaître l'Indo-Chine.)

Mais, cette fois, leur curiosité ne sera que très incomplètement satisfaite. Les danseuses de Sisowath sont plutôt des prêtresses chargées de mimer les drames légendaires de l'histoire cambodgienne. Elles sont très habillées, et ce sont précisément leurs multiples vêtements qui nuiront à leur succès. Ce n'est pas ce que les amateurs de spectacles attendaient de la troupe de ballet conduite en Europe par le bon Sisowath.

La Fête-Dieu

Dès que le cycle des fêtes destinées à remémorer les principaux mystères de la vie du Sauveur est clos, l'Eglise se préoccupe de consacrer un jour spécial à la glorification du Sacrement par excellence, le Sacrement de l'Eucharistie. Elle n'a pu y affecter le Jeudi-Saint, jour anniversaire de l'institution, parce qu'il est voilé et assombri par le souvenir de la Passion qui commence ; la douleur y domine l'allégresse, le souvenir du bienfait est noyé dans le sang du Calvaire et la vue du corps du Christ est troublée par le spectacle de la flagellation et du crucifiement.

Mais aujourd'hui, ces scènes de deuil et de mort ont pâli derrière les éblouissantes clartés de la Résurrection, derrière le triomphe de l'Ascension. La Pentecôte a illuminé les intelligences qui ne comprenaient pas ; elle a livré le secret du drame du Golgotha ; elle a révélé les trésors infinis d'amour et de miséricorde de Dieu pour les hommes et fait resplendir d'une lumière insoupçonnée le don par excellence, le don de Dieu dans le Sacrement de l'Autel.

Voilà la genèse et la raison d'être de la Fête-Dieu. C'est la Fête de Dieu, parce que c'est la fête qui célèbre celle de ses libéralités où il s'est montré en quelque sorte le plus Dieu, le plus infiniment puissant, magnanime et généreux.

Fête populaire de tous, dans laquelle chacun a sa place, dans laquelle l'homme et la nature donnent ce qu'ils possèdent de plus opulent, de plus épanoui, de plus rutilant et de plus merveilleux, où l'art rivalise avec la nature pour offrir à l'Hostie, centre et fin de toute créature, l'hymne sacré qui monte dans les volutes de l'encens mêlées aux avalanches de pétales multicolores et aux bouffées de parfums des roses effeuillées. C'est la fête de l'enfant qui marche en avant avec ses corbeilles de fleurs, ses lys, ses robes blanches et ses cheveux bouclés ; c'est la fête de l'homme mûr qui suit dans la vigueur de sa foi robuste et de sa force intacte ; c'est la fête du vieillard qui clôt le cortège, en avançant lentement sur ses jambes vacillantes et le dos courbé, parce que tous voient dans l'Eucharistie le Bien supérieur, le Maître universel, le Dieu très grand et très bon, dont ils sont d'autant plus rapprochés qu'ils sont plus avancés dans le chemin de la vie.

C'est la fête de la ville qui se pare de ses vieilles tentures et de ses authentiques gobelins et étale au soleil estival la richesse de ses ors et l'éclat de ses soieries ; c'est la fête du village qui promène à travers les champs et les tapis mouvants des blés verts sa procession rustique, accompagnée le long des haies et à l'orée des bois par les fanfares éclatantes de troupes de musiciens invisibles et allés. Dans les rues comme dans les prés, c'est le Maître de la nature, c'est Dieu qui passe semant à pleines mains les principes de vie qui font germer dans la terre les moissons de l'été et dans les âmes les fruits mystiques réservés pour les récoltes éternelles ; c'est le Seigneur qui passe, non plus dans l'appareil de grandeur et de puissance qui terrorisait les Israélites au pied du Sinai, mais dans l'incognito familier des espèces du pain, et comme passait autrefois dans les campagnes galliéennes Celui qui s'appelait le Bon Pasteur et qui ordonnait de laisser venir à Lui les enfants et tout ce qui peinait et tout ce qui souffrait, c'est à dire l'humanité entière.

Nous savons que, malheureusement, parmi les hommes le concert de louange n'est pas unanime et que le long de

chaque rue, il en est qui jettent la négation et l'insulte comme si l'ombre pouvait empêcher le soleil de luire, comme si le vide pouvait empêcher l'être d'exister. Plaignons leur ignorance ou leur folie et prions Dieu Hostie d'éclairer leur intelligence et de toucher leur cœur.

Pour nous, prosternés sur la pierre du chemin, adorons dans la sincérité et l'humilité de notre foi la majesté infinie du Dieu caché, dont les délices sont d'être au milieu des hommes. Adoremus in aeternum sanctissimum Sacramentum.

CHRONIQUE DES CHAMBRES

Berne, 12 juin. Marche à la vapeur. — Le Code civil. — La législation fédérale sur les arts et métiers. — Nouvelle révision constitutionnelle.

Les délibérations des Chambres prennent décidément un pas accéléré. Nous marchons, sinon à 100 kilomètres, du moins à 100 articles du Code civil à l'heure ! C'est le temps qu'a mis le Conseil des Etats, ce matin, pour arriver au bout du chapitre des successions. Le Conseil national, à son tour, s'est remis à ce grand ouvrage, en abordant le livre des « droits réels », qui est subdivisé en trois parties. M. Haber et M. Rossel ont ouvert les feux par leurs rapports, toujours si substantiels et si clairs. La première partie de ce livre traite de la propriété, chose bien controversée par le temps qui court.

Après quelques escarmouches au chapitre des dispositions générales, où interviennent MM. Dürrenmatt, Legler, Hochstrasser, de Planta, Huber et Bühlmann, le texte de la commission, comme d'habitude, triomphe aisément.

Le débat se prolonge quelque peu sur le chapitre de la propriété foncière et sur les dispositions déterminant les effets de cette propriété. M. Legler, de Glaris, descend de nouveau dans l'arène. Prennent encore la parole MM. Ador, von Streng, D' Ming, Holenstein, Hochstrasser, Zurburg, Meister, Csifisch et Bühlmann. C'est surtout l'art. 788 (droit de police du propriétaire) qui donne lieu à discussion. Cet article est finalement renvoyé à la commission pour raccommodage.

Un amendement de M. Ming est accepté à l'art. 661 (cadastration). M. Holenstein, de Saint-Gall, a aussi la tonne fortunée d'une proposition admise par l'Assemblée. Il demande d'abandonner au droit cantonal la disposition du 2^e alinéa de l'art. 678 qui stipule en faveur du propriétaire la jouissance des fruits des branches qui avancent sur ses bâtiments ou ses cultures. Adopté.

La discussion du Code civil soulève, comme on le pense bien, une foule de problèmes touchant de près aux intérêts et à la personne d'un chacun. Il y aurait d'innombrables développements à donner à ces débats. La chronique journalière ne peut qu'ébaucher cette matière, à peine épuisable par de longs volumes.

Le Conseil des Etats, la seconde partie de la séance a été consacrée à un objet qui aurait pu provoquer toute une incursion dans le vaste domaine de l'économie politique et de la science sociale. Deux heures à peine ont suffi à l'Assemblée pour adopter le projet d'arrêté constitutionnel attribuant à la Confédération le droit de légiférer sur les arts et métiers.

La question n'est pas neuve, il est vrai. Elle a donné lieu jadis à de longs débats, où l'on vit intervenir des princes de la parole et des protagonistes sociaux, tels que Curti, Favon, Decurtins. Il y a treize ans de cela. On avait alors des idées hardies et l'on ne songeait à rien moins qu'à introduire les syndicats professionnels obligatoires. C'était devancer les temps. Aujourd'hui encore, si nous en croyons M. Isler, rapporteur de la commission, nous sommes plus que jamais éloignés de cette solution. C'est par d'autres palliatifs qu'on cherchera à spaiser les conflits entre patrons et ouvriers et à prévenir les grèves avec toutes les perturbations qui s'en suivent.

On se rappelle que le peuple suisse rejeta, le 4 mars 1894, par 158,492 voix contre

135,713 le nouvel article constitutionnel qui donnait à la Confédération « le droit de statuer des prescriptions uniformes dans le domaine des arts et métiers ».

Ce vote négatif fut une surprise. Le peuple avait été effrayé par des perspectives que les partisans du libéralisme économique s'étaient plu à rendre effrayantes. On voyait poindre une réglementation effrénée, qui aurait troublé la quiétude des artisans, maîtres d'état et patrons de la petite industrie.

La Confédération dut, en conséquence, abandonner pour un temps ses prétentions législatives. Les cantons, par contre, allèrent de l'avant et promulguèrent des lois sur l'apprentissage, sur la police du commerce, le colportage, la concurrence déloyale, etc.

Mais le besoin d'une législation uniforme se faisait de plus en plus sentir, et c'est l'Union suisse des arts et métiers qui la réclamait avec le plus d'insistance. La motion Bossy, adoptée par les Chambres il y a un an à pareil jour, donna un corps à ces sollicitations, auxquelles le Conseil fédéral a fini par se rendre.

Le projet de révision constitutionnelle a été soutenu, au Conseil des Etats, par la commission unanime et par M. Deucher, MM. Winiger, de Lucerne, et Wirz, d'Obwald, l'ont aussi appuyé, tout en regrettant que le programme général de la future législation ne soit pas arrêté d'une manière plus précise dans le message du Conseil fédéral et dans le rapport de la commission.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté)

Paris, 6 juin.

N'ajoutons pas nos commentaires à tant d'autres sur l'Assemblée des évêques et ses résultats. Nous aussi, nous pourrions interpréter des jeux de physionomie, broder sur une phrase ou un mot sorti incidemment d'une bouche de prélat. Laissons de tendancieux exégètes donner carrière à leur imagination. Abandonnons à la presse mondaine le soin de « sauver l'honneur de l'épiscopat », si tant est qu'il coure des risques, et attendons du Vatican le mot d'ordre, prochain sans doute, qui fera notre loi.

Si désireux que nous puissions être de savoir quel sera désormais le régime de l'Eglise de France, le spectacle politique nous offre de quoi distraire et amuser notre impatience. Quoi de plus intéressant que le présent jeu de scène entre socialistes et radicaux ? Nous parlions, l'autre jour, de l'alliance étroite qui, au second tour de scrutin, les unit. M. Pelletan et M. Combes n'entendaient pas que ce fût passagère coalition. Ils rêvaient d'un constant accord, d'un mariage indissoluble. Le ménage, si mariage il y eut, devrait être en pleine lune de miel. Or, ce ne sont que mots aigres entre les conjoints. Le socialisme déclare, pour le radicalisme, non des sentiments d'épouse à époux, mais de ceux qui ne s'avouent qu'à peine contre la plus importune des belles-mères. Un journal, à propos du banquet d'avant-hier à Saint-Mandé, rappelait le mot de comédie : « On ne parle que de ma mort ici... » C'est ce que M. Sarrien et ses amis ont pu dire, en lisant les propos tenus au Salon des familles.

Quinze cents « citoyens » et « citoyennes » ont dié là, fort galement, paraît-il, et le pittoresque n'a point manqué à ces sèges, non plus que la cordialité. Les discours, en tout cas, y ont abondé. Discours de M. Vaillant, de M. Sembat, de M. Allemane, de M. Jaurès, de M. Jules Guesde... sans parler de ceux de l'Anglais Mac Donald et du Russe Roubanovitch, ni des harangues de moindres personnages français. Tous ont célébré les progrès du collectivisme et prophétisé son triomphe prochain. Mais nous savons par cœur cet oracle, et là n'est pas l'intéressant. Le coiffeur et le piquant de cette éloquence de dessert, c'est la pointe dirigée par les principaux orateurs contre les amis d'hier, les amis et utiles alliés, devenus les ennemis d'aujourd'hui, ou presque.

Car ils ont plus mérité encore du radicalisme que du capitalisme, car plutôt ils ont attaqué en celui-là le dernier rempart de celui-ci. Rempart ébréché et branlant, qu'un dernier coup de bélier va jeter à terre. Mais laissons à ces messieurs leurs méta-

phores. M. Vaillant a parlé de « l'avenue radicale » comme d'un chemin où les masses ouvrières ne s'attardent pas longtemps...

Tel n'est pas le sentiment de M. Jules Guesde. Sans doute, comme M. Jaurès, il se flatte que la réalisation des promesses radicales en montrera l'insuffisance et fera en même temps apparaître le collectivisme...

Cette fois, ce n'est plus seulement le procès du parti au pouvoir, c'est le procès du gouvernement. Attendons-nous à voir, un de ces jours, M. Clémenceau sur la sellette...

A dix-huit ans!

PAR M. AIGUEPERSE

Dans ma lettre, pas une seule allusion à la phrase inachevée de Grand Ami. C'est très drôle! Je suis fière de moi. Mon cœur est un jardin ouvert à l'amitié qui égale, fermé à l'amour qui fait souffrir et pleurer...

« Sur la montagne, le... 18... » « Ma petite Fauvette, j'ai reçu votre lettre. En attendant les longues pages que vous aimez, je griffonne vite la réponse à votre question... »

avec désinvolture: « Je ne suis plus du même côté de la barricade. » J'altère à peine sa réponse à M. Grifuelhès, la veille du 1^{er} mai. Osara-t-il la faire, du haut de la tribune de M. Jaurès?

Après les élections belges

Bruelles, 11 juin 1906.

Un vieux dicton accorde à tout condamné vingt-quatre heures pour maudire ses juges. Les vaincus du 27 mai, les blocards belges, tant socialistes que libéraux, usent largement de cette facilité. Il est dur, en effet, pour l'état-major du bloc, après avoir tant affirmé que les ministres catholiques seraient renversés de leurs fauteuils...

Aujourd'hui, on procède à la liquidation du cartel et on règle les comptes. Parmi les peines de l'enfer, l'une des plus amères est, paraît-il, que les damnés qui ont péché ensemble se reprochent leur complicité et se disent de dures mais inutiles vérités...

C'est pour les révolutionnaires que la démission a été la plus complète. Depuis qu'ils ont, sans cesse consultation électorale marque pour eux un recon, et la cause de ce phénomène n'est pas bien difficile à trouver. Il y a quarante ans que le président Lincoln disait: « Vous pouvez abuser tout le monde pendant un certain temps, ou bien quelques personnes tout le temps; mais vous ne pouvez abuser toujours tout le monde. »

Pour les libéraux, tout au moins pour les chefs, leur homme politique sort très chiffonné de l'aventure. La conclusion de l'alliance avec le parti socialiste n'a abouti partout qu'à un misérable avortement au point de vue libéral et il n'en pouvait être autrement. Les dirigeants ont en beau dire que le cartel n'était qu'une manœuvre électorale destinée à renverser le gouvernement...

Aussi un mouvement nettement conser-

vateur se dessine-t-il dans les rangs de la haute bourgeoisie libérale; tant et si bien qu'en prévision du jour où, enfin, les catholiques auront été mis en minorité, on parle déjà, par horreur du socialisme, de la constitution, en partage avec les cléricaux, d'un « ministère d'affaires. » Ce sont, remarquons-le, les sages qui parlent ainsi, et non les politiciens officiels du parti. Ceux-ci multiplient les appels en style caporal: « Guide à gauche! Guide à gauche! », afin d'empêcher d'imminentes défections et parlent toujours de la victoire future.

Jules Destrée, député socialiste de Charleroi, un des intellectuels de son parti, reconnaissant, il y a quelques jours, dans Le Peuple: « Il n'y a aucun espoir sérieux de renverser dans deux ans le gouvernement cléricaux... Tout espoir de changement gouvernemental se trouve reporté en 1910 et, à cette époque, nous serons remplacés dans la situation actuelle, peut-être avec des conditions de lutte moins favorables que celles du 27 mai dernier. »

Ce ne seront assurément pas les catholiques qui s'en plaindront. Leur maintien au gouvernement, après vingt-deux années d'occupation du pouvoir, est considéré par eux comme la récompense de la bonne direction qu'ils ont toujours donnée au navire de l'Etat, et ils sauront gré au pays, en le conduisant vers des destinées toujours meilleures, d'avoir voulu reconnaître son expérience de pilote sage et hardi!

Trapants et Nas!

Les Trapants semblent remis de l'accès de joyeuse folie dont ils ont donné le spectacle au monde pendant trois jours.

Les chefs du parti Nas!, craignant évidemment les responsabilités qu'ils encourent, ont publié une proclamation pour prêcher le respect de l'ordre et des institutions établies.

Les catholiques anglais et la reine d'Espagne

Les catholiques de Londres ont décidé l'érection d'une plaque commémorative dans l'église des Carmélites où la reine d'Espagne a entendu la messe le matin avant de quitter l'Angleterre. Cette plaque rendra grâce pour la protection providentielle de Sa Majesté, lors de l'attentat.

Chemins de fer allemands

Dès le 1^{er} août, les billets d'aller et retour seront supprimés sur les chemins de fer allemands.

Echos de partout

LA CAMPAGNE CONTRE LA ROBE A TRAINE Le conseil municipal de Nordhausen vient de commencer une campagne énergique contre le port de la robe à traîne. Il a défendu aux dames de laisser ainsi ondoyer après elles de longues étoffes, si esthétiques soient-elles, et a menacé de fortes amendes toutes celles qui seraient prises en flagrant délit de désobéissance à ses ordres.

Le conseil municipal de Nordhausen invoque pour appuyer ses ordonnances les intérêts de la santé publique, qui reçoit beaucoup de dommages des poussières, continuellement mises en mouvement par les robes à traîne, ainsi que des microbes, et des principes malsains que ces poussières portent avec elles.

On peut se demander si les autorités administratives ont le droit et le pouvoir d'entreprendre une campagne efficace dans une question de ce genre. Il suffit d'étudier d'un peu près le code pour se convaincre du droit inattaquable qu'ont les autorités d'édicter des ordonnances comme celle-ci.

Ma carte a dû le flâner. Il n'écrit pas, et je crois que je l'aime pour vrai, car je souffre le martyr, et je pleure une partie de la nuit: « Souffrances, larmes »: c'est bien cela, l'amour! A quel donc servent mes cailloux?... Je voulais lui écrire; mais grand'mère s'y est opposé net. — Ah la dignité, je te prie, de ne pas courir après ce monsieur. Vraiment, ma petite fille, je ne te reconnais plus: te voilà folle de correspondance, à présent!

« Grand Ami est d'une bonté!... — Oui; mais je constate que votre badinage tourne au sentiment. Si tu allais aimer ce jeune homme... — Eh bien, grand'mère, vous prendriez des renseignements, et... Grand'mère a eu un drôle de sourire. — Et? — Et je l'épouserais! — Ce serait un mariage peu banal. Tu quitterais Montilleul sans regret? Je me suis jetée au cou de grand'mère. — Comme il n'a pas de grand'mère, lui, je suis sûre qu'il viendrait ici. — Nous n'en sommes pas là, Tu es endiable, ma fille, et si ce jeune homme n'était pas fort bien... — Ah! vous voyez, grand'mère, il vous plaît aussi... Elle a dit oui, simplement; et si ce oui ne m'a pas consolée, je me suis sentie, pourtant, comme un petit rayon de soleil sur le cœur. »

Lettre de Jean à grand'mère. Il va venir à Montilleul, pour voir les réparations à faire aux appartements longtemps inhabités. Dois-je me réjouir de ce retour? Il me semble qu'il y

augmenter la salubrité publique, facilitent la circulation, le bon ordre et la bonne santé, peuvent être prises par la police. Cette élection du code suffirait à prouver la légitimité des mesures du conseil municipal de Nordhausen. Voici de plus un extrait de la loi du 11 mars 1850 sur les attributions de la police. L'article 5 est ainsi conçu: « Les membres de l'administration sont chargés d'édicter des ordonnances relatives au maintien de l'ordre, de la sûreté publique et de la facilité de la circulation: (On conçoit facilement que, dans les foules, les longues traînes sont une cause de désordres et de récriminations de la part des dames qui violent fouler aux pieds leurs toilettes par des manières toujours irresponsables de ce délit. L'administration doit veiller de plus en plus sur la santé publique et prendre toutes les mesures capables d'assurer le développement de l'hygiène et le maintien de la propreté. »

NOT DE LA FIN

Chez le pharmacien: Un client, emportant une potion, demande: — Combien? — Deux francs. Le client paie et sort. Après son départ, le pharmacien s'aperçoit qu'il a reçu une pièce de quatre sous blanche. — Bah! fait-il, je gagne encore un sou!

CONFEDERATION

Suisse et Italie. — Au Sénat italien, le président a annoncé qu'il a exprimé, au nom de ce corps, à M. Forrer et aux présidents des Conseils d'Etat des trois cantons qui ont donné une si large hospitalité aux représentants italiens sa vive gratitude pour l'accueil splendide et inoubliable qu'ils ont fait à l'Italie à l'occasion de l'inauguration du Simplon. (Appl.)

M. Giolitti s'est associé à ces paroles adressées à la Suisse, notre amie et voisine, et à laquelle nous sommes liés par les sentiments les plus cordiaux et les affections les plus vives. (Appl.)

Elections jurassiennes. — Le district de Lanfon était en fièvre électorale dimanche. Il s'agissait de la réélection du préfet et des membres du tribunal. Les conservateurs ont essayé de déloger de la Préfecture le radical Frepp et les libéraux s'attaquaient au siège présidentiel de M. Scholer, conservateur. Mais l'une et l'autre entreprise ont échoué: M. Frepp, il est vrai, n'a sauvé son fief préfectoral qu'à la faveur d'une infime majorité de 33 voix. Tandis que M. Scholer a battu son rival libéral par plus de 100 voix.

Les candidats juges se sont serrés de très près. A Montier, une scission dans le camp libéral a donné lieu à une lutte épique. Le candidat libéral dissident à la présidence, soutenu par les conservateurs, a fait 1100 voix. Le radical a été élu par 2300 suffrages.

A Porrentruy et aux Franches-Montagnes, MM. Daucourt et Jobin, préfets, Ceppi et Studer, présidents, portés par les conservateurs, ont été réélus sans contestation.

La Convention de Genève. — Une conférence des délégués des Etats signataires de la Convention de Genève est réunie en ce moment dans cette ville pour reviser l'acte de 1864.

On sait que la Convention de Genève proclame la neutralisation des hôpitaux militaires, des ambulances. Elle stipule que les habitants des pays qui porteront secours aux blessés seront respectés et demeureront libres, que les militaires blessés ou malades seront recueillis et soignés, à quelque nation

qu'ils appartiennent, que ceux qui, après guérison, seront reconnus incapables de servir, seront renvoyés dans leur pays. Elle introduit enfin le drapeau à croix rouge sur fond blanc comme drapeau distinctif et uniforme pour les hôpitaux et les ambulances. 40 Etats de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie ont adhéré à la convention. En 1899, La Conférence de La Haye étendu le principe de celle-ci aux guerres maritimes.

Il s'agit aujourd'hui de mettre au point certains articles de la Convention qui ne cadrent plus avec les besoins nouveaux.

Politique genevoise. — Une réunion du parti démocratique de Genève en vue de l'élection d'un conseiller d'Etat en remplacement de M. Olier, a désigné comme candidat M. Eugène Berlie, vice-président du Grand Conseil. Les délégués des associations radicales ont décidé de faire des démarches auprès de M. Perréard, maire de Chêne.

Chronique valaisane

Sion, 12 juin.

Le Conseil d'Etat, ayant pris connaissance d'un télégramme de M. Ch. de Stockalper annonçant qu'il retire son recours aux Chambres fédérales concernant les élections communales de Saint-Maurice, décide, pour ce qui le concerne, d'informer le Conseil fédéral qu'il ne s'oppose pas au retrait du dit recours qu'il avait transmis à cette autorité en déclarant s'y joindre.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance de différentes lettres émanant d'autorités italiennes, entre autres du président du Sénat et du conseil communal de Tarin exprimant des remerciements pour l'accueil qui leur a été fait en Valais à l'occasion des fêtes du Simplon.

M. Pavocat Cozoz, rapporteur substitut, est nommé rapporteur du district de Martigny, en remplacement de M. L. Troillet, démissionnaire.

Cet été, seront ouvertes aux visiteurs les gorges de la Viège de Saas. La galerie est en grande partie achevée et a une longueur d'environ 300 mètres. Elle sera encore prolongée dans le courant de l'année prochaine. Elle est déjà praticable en ce moment. Le tableau est vraiment saisissant et grandiose. Le visiteur s'avance dans un défilé si étroit que, par endroits, il en touche les deux parois. Plus loin un bloc recouvre les deux parois et l'on se croit dans un tunnel; aussi le bruit des vagues mugissantes de la rivière dans cet étroit couloir de rocher est-il impressionnant. Les gorges de la Viège ne masquent pas d'attirer une foule d'amateurs. A l'entrée, M. Imeng, chef du bureau de poste, qui a établi la galerie, construit actuellement un petit hôtel avec restaurant.

FAITS DIVERS

SUISSE

Noyade à Saint-Maurice. — On écrit de Saint-Maurice: Dimanche soir, vers 6 h. un jeune garçon de 12 ans, nommé Barman, est tombé dans le Rhône, très gros en ce moment et s'y est noyé. Toutes les recherches faites pour retrouver son corps sont demeurées sans résultat.

d'observation, et une grâce, une fraîcheur que l'homme n'attendrait jamais.

Quant à vous, eh bien, relisez le portrait graphologique: il est exact, mais je le détaille un peu plus: « En vous, le cœur domine la raison, et dans l'ordinaire de la vie, ces deux courants-là doivent aller de pair. Donc, vous êtes tout cœur; et, bien qu'étant tout cœur, vous êtes égoïste... sans vous en douter. Vous vivez avec votre grand'mère, vous l'adorez; or, cette adoration (je parle comme vous!) se manifeste par des baisers: caresses exquises, oui, mais qui sont la monnaie de la tendresse non la tendresse elle-même.

« La tendresse, l'amour, on vous l'a dit, — et... vous reculez. — C'est le sacrifice, c'est l'oubli de soi. Vous relirez un jour votre histoire, Fauvette, et vous verrez, que du matin au soir, vous vivez pour vous, non pour votre grand'mère, si indulgente, si bonne, si peu égoïste, elle! »

« Il lui faut du silence, vous êtes bruyante; des soins, maintes attentions qu'aiment les personnes âgées: lecture du journal, petits travaux sans prix, paresse qu'ils sortent de vos doigts d'enfant, causeries au coin du feu ou dans le jardin, etc. Vous partez pour des courses interminables. Notez, Fauvette, que la marche, les sports sont chose excellente, mais en leur temps, quand ils n'absorbent pas une journée. Pendant vos absences très longues, grand'mère reste seule. Egoïste inconscient! Tête un peu folle, qui suit une idée sans voir par dessous

(A suivre)

FRIBOURG

Procession de la Fête Dieu. — Comme on a pu le voir par le programme publié hier, des mesures ont été prises pour améliorer l'organisation de la procession de la Fête-Dieu et en rendre la marche plus régulière.

De nombreux commissaires ont bien voulu se mettre à la disposition des organisateurs. Quelques modifications ont été apportées également dans la disposition des groupes. Mais, pour que notre belle procession ait le caractère de grandeur et de dignité qui convient à cette manifestation de foi et de piété, il faut davantage encore.

La bonne volonté de tous est nécessaire. Aussi est-il instamment recommandé à tous les participants de se conformer ponctuellement aux directions de Messieurs les commissaires.

Le public est prié de ne pas traverser les rues avant que le défilé soit complètement terminé.

Pour les incendiés de Planfayon. — Le gouvernement du canton de Vaud a informé le Conseil d'Etat de Fribourg de l'envoi d'une somme de 800 fr. destinée aux incendiés de Planfayon.

D'autre part, le gouvernement bernois a voté, en faveur de nos concitoyens sinistrés, un secours de 600 fr. et le conseil communal de la ville de Berne un secours de 200 fr. Merci à nos généreux confédérés.

Tir cantonal vaudois. — Le Conseil d'Etat a voté un don d'honneur de 800 francs en faveur du tir cantonal vaudois qui aura lieu à Nyon, à la fin de ce mois.

Médecine. — M^{lle} Céline Beeguer vient de mourir. C'est une âme d'élite qui s'en va.

Tous la connaissaient à Fribourg pour sa distinction innée, pour son goût si sûr, pour son acharnement au travail, dans son humble métier de modiste, qui avait remplacé pour elle une condition meilleure.

Ce que peut-être on connaît moins, c'est le sentiment qui a inspiré toute cette énergie. Depuis longtemps elle n'avait qu'une santé délabrée; depuis de nombreuses années, elle ne conservait qu'un poumon à son service et elle apparaissait d'année en année plus affaiblie. Elle travaillait pourtant sans relâche, et se montrait toujours courageuse et irréductible devant la fatigue de chaque heure. C'est qu'il s'agissait de se dévouer.

Au surplus, elle était née avec le dévouement au cœur. Ses premières ambitions furent très simplement héroïques. Comme deux de ses sœurs, comme plus tard sa nièce, M^{lle} Anderléty, elle songea efficacement à s'enrôler dans une société dominicaine qui, depuis cinquante ans et plus, se voue au service des lépreux dans les Antilles. Sa santé fut déclarée insuffisante, et elle dut renoncer à son généreux projet. Mais elle ne renonça pas à son instinct d'abnégation et de charité.

Combien de jours et de nuits consacrés au labeur, combien de préoccupations et d'angoisses, combien d'efforts qui ont dépassé de beaucoup la moyenne du courage! Celles là pourraient le dire qui ont été ses amies et ses confidentes dans l'épreuve.

Et tout cela pour le Bon Dieu avant tout! Car son âme fut religieuse autant que noble dans ses moindres fibres et jusqu'au dernier soupir.

Si après son travail et ses prières il lui restait des heures disponibles, le dimanche surtout, elle les consacrait à la lecture constante et intelligente de livres instructifs. En peu d'années, elle lisait les trente et quelques volumes de l'*Histoire de l'Eglise* de Darvas, l'*Histoire des persécutions* d'Allard, et une foule d'autres ouvrages. Le *Correspondant* n'a certainement pas compté de lecteur plus assidu et plus fidèle. Aussi sa conversation était-elle d'une intelligence enlignée autant que d'un jugement remarquable par sa sûreté.

Un jour, elle écrivit un article de journal sur une question de sociologie pratique: le devoir de payer ses dettes. On se préoccupa vivement de l'article, qui fut attribué avec certitude à deux ou trois professeurs de l'Université: ce qui égayait doucement l'auteur inconnu.

Son courage ne s'est jamais démenti. La veille de sa mort, elle se disait un peu lasse de souffrir: mais comme on lui faisait observer que si chaque moment douloureux semble un peu long, le total de ces moments est toujours fort court en face de l'éternité, elle se déclarait prête à continuer sa tâche, aussi longtemps que Dieu voudrait.

Une crise du cœur y a mis un terme, et la fièvre chrétienne est allée à sa récompense. Que Dieu la lui donne sans délai et sans mesure!

Météo. — On nous écrit: Mardi soir, à 5 h. 45, un magnifique bolide de couleur bleu-vert, avec bords

rouges, a traversé le ciel, au-dessus du Schönberg, allant du sud au nord. Il s'est évanoui, sans détonation, au bout de 4 ou 5 secondes.

Le colonel Folly. — Le chef du bureau des fortifications, qui est décédé dimanche à Berne, était né à Fribourg en 1846. Il avait fait ses études d'ingénieur civil au Polytechnicum de Zurich et en Allemagne. Il entra d'abord au service du chemin de fer du Toggenbourg, puis à celui de la maison Olt, à Berne. Il travailla à la construction de la ligne du Gothard et dirigea les travaux des tunnels de Stalvedro.

C'est en 1876 qu'il entra dans le corps du génie. Il fut chargé successivement des études pour le télégraphe de campagne, puis des plans des fortifications. Il dirigea la construction du fort d'Airolo. Il était colonel depuis 1894.

Tombeaux burgondes. — Des tombeaux de l'époque burgonde ont été récemment découvertes à Villaz Saint-Pierre, en creusant les fondations d'une maison d'école, non loin de l'église. Malheureusement, ces sépultures, dont on ignorait l'importance, n'ont pu être explorées avec tout le soin et la méthode désirables. Grâce cependant à l'intervention de Monsieur le Curé de Villaz, deux objets d'un grand intérêt, qui s'y trouvaient, furent soigneusement recueillis. Ce sont: d'abord un fer de lance, long de 42 centimètres, mi-courbe et étroit, appelé framée, puis une boucle de ceinturon. Le premier de ces objets a été généreusement remis à notre Musée cantonal artistique et historique, par les soins de M. Blanc, syndic; le second ne tardera pas, il faut l'espérer, à prendre le même chemin.

Des mesures sont prises pour procéder à une exploration scientifique des sépultures qui pourraient se rencontrer encore et pour assurer en même temps la conservation des objets qu'on y trouverait.

La saison en pays de Gruyère. — On nous écrit:

La réalisation des espérances que le paysan gruérien fondait sur les brillantes apparences du printemps subit quelque ralentissement. Il faudrait moins de bise, mais du soleil et surtout de tièdes ondées pour faire prospérer l'herbe des montagnes et donner un dernier élan à la croissance des foins déjà très hauts, mais encore trop pauvres en graminées, nécessaires à la composition d'un fourrage de première qualité. Les derniers retours de froid, accompagnés de chute de neige sur les cimes, ont inquiété nos braves armailis. On commence à faucher les foins dans les endroits les mieux abrités.

Le hanneton n'a pas fait son apparition en pays de Gruyère. Cet hôte incommode, qui préoccupait déjà le législateur fribourgeois en 1806, ne s'est pas encore acclimaté dans nos régions montagneuses. Nous ne l'envisons pas à la plaine.

Les villégiatures de Montbarry et des Colombettes ont ouvert leurs portes à leurs premiers pensionnaires. Le flot chaque année grandissant des visiteurs de la Gruyère commence d'arriver; beaucoup de sociétés, pensionnats, écoles, familles et touristes visitent déjà nos montagnes et nos vallées on se rendent au sanctuaire des Marches. Les nouveaux chemins de fer ne contribuent pas peu à ce mouvement.

Foire de Fribourg. — La foire du mois de juin n'a pas été très fréquentée; les marchands étrangers étaient peu nombreux et les agriculteurs étaient retenus chez eux par la récolte des foins qui commence. Les prix des porcs sont toujours élevés. Porcs de deux mois environ 80 fr. la paire; ceux de 4 mois 110 à 120 fr. Statistique: 56 chevaux, 267 têtes de bétail bovin, 438 porcs, 33 chèvres, 36 moutons. Expédiés par C. F. F. 54 wagons, 225 têtes.

SUBSCRIPTION pour les incendiés de Planfayon 10^{me} LISTE

Anonymes	FR. C.
M ^{me} Caroline Berger	5 —
M. Gaston von der Weid	30 —
M. René de Buman, professeur	10 —
M. Edouard Mons, log au F.M.A.	20 —
Un soldat du 14	5 —
Anonymes	5 —
M. Rosé, rév. curé de Sauley,	
J.-B., en souvenir de la bonne	
hospitalité fribourgeoise	10 —
M ^{me} veuve Hauser	10 —
M. le D ^r H. Osier, prof. à l'Univ.	20 —
Anonymes	5 —
M. l'abbé Sabet, chapelain, Rae	15 —
M. Brandt de Trémeur, photogra-	
phie, Bienne	5 —
Total de la 10 ^{me} liste	142 —
Listes précédentes	14 221 50
Total	14 363 50

Les dons sont reçus: au bureau des

abonnements de la *Liberté*, avenue de Pérolles et à la Librairie catholique N° 180, place Saint-Nicolas.

3^{me} liste des dons reçus par le comité de secours:

Anonyme de Fribourg, 200 fr. — Collecte à Binningen, 92. — M. le Curé et la paroisse de Plasselb, 50 fr. 50. — M. Techttermann, 5. — Les sœurs Barras, 20. — M. Lüscher, Fendingen, 5. — M. Ahy, ibid., 5. — M. Brühart, Täfelen (Binningen), 2. — M. Jos. Hayoz, 10. — M. Jacob Weber, Fendingen, 50. — Cure de Saint-Antoine, 30. — M. Ammann, 20. — M. Etienne Waber, 30. — Les frères Gugler, Brionell, 5. — M. Eby, Ebnat, 5. — M. P. Schneider, Mühren, 5. — M. Rösberg, Niederromen, 5. — M. Etienne Dietsch, Ebnat, 5. — M. Born, Schleit, 5. — M. Krattiger, Baschli-brunnen, 7. — M. Eby, Steinberg, 5. — M. J. Vonlanthen, Mühren, 5. — M. Müller, Im Moos, 3. — M. Fasel, Saint-Antoine, 5. — Employés et ouvriers de la fabrique de lait condensé de Gula, 115. — M. Philippa, Vincent, au Barrage, 4. — M^{me} Knapp, Fribourg, 20. — Clinique chirurgicale de l'Université de Genève, 15. — MM. Blum, bazar, Lucerne, 25. — M. Bühler, instituteur, Cormondens, 5. — M. Pierre Berliwy, Alterswil, 2. — Anonyme de Laupen, 10. — M^{me} Bertha Berliwy, Saint-Sylvestre, 2. — Collecte à Ueberstorf, 100. — M. Klaus, curé, ibid., 50. — M. l'abbé Gut, amonier, ibid., 25. — Anonyme de Fribourg, 4. — M^{me} la Supérieure de l'Institut de Neu-Égeri, Zoug, 10. — Banque populaire de la Gruyère, Baile, 100. — Groupe socialiste du Grand Conseil bernois, 50. — Collecte à Saint-Antoine (2^e versament), 52. — M. Baucher, Alterswil, 5. — M. L. Kellin, Lachez, 50. — Ecole libre de Ferpioloz, 28. — Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Co, Gula, 200. — Idem, M. H. Page, directeur général, Cham, 50. — M^{me} Jango-Kaiser, Lanthin, 50. — M. Siffert, Zirkels, 5.

Produit des boîtes, le 5 juin, à Planfayon, 98 fr. 25.

Produit des boîtes, le 6 juin, à Planfayon, 59 fr. 15.

Total de la 3^e liste: 1,609 fr.

En raison de la solennité de la Fête-Dieu, la *Liberté* ne paraîtra pas demain.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

JEUDI 14 JUIN
Solennité de la Fête-Dieu
Saints messes, à 5 h 1/2, 6 h 1/2, 7 h 1/2, 8 h 1/2, à 7 h, grand'messe; à 2 h 1/2 h, vêpres de la solennité; à 8 h 1/2 h du soir, complies et bénédiction.
Pendant l'octave, à 8 h 1/2 h, du soir, complies et bénédiction.

SERVICE RELIGIEUX ACADEMIQUE

FÊTE-DIEU
JEUDI 14 JUIN
8 1/2 h, messe basse.

Eglise de Notre-Dame

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU
Messes basses, à 5 h 1/2, 8 h et après la procession.
Messe châtifiée avec exposition et bénédiction du Saint Sacrement à 6 heures.
Vêpres à 2 h., suivies de la bénédiction et du chapelé.

Per gli Italiani. — Domani, ci sarà messa a Notre-Dame, alle 8 precise.

Chapelle du Lac Noir

Dimanches et fêtes, du 15 juin au 15 septembre, deux messes seront célébrées chaque dimanche et fête, l'une à 7 h. et l'autre à 10 h.

Session des Chambres fédérales

Conseil national. — Présidence de M. Hirter, président.

Berne, 13 juin 1906.
M. le Président annonce que la commission de la loi de réorganisation militaire ne pourra pas rapporter en automne. Les Chambres n'auront donc pas à se réunir avant le mois de décembre. Dans ces conditions, il sera nécessaire de prolonger la session actuelle jusqu'au 29 au 30 juin.

CODE CIVIL. — Titre XIX^e: De la propriété foncière. La discussion est reprise à l'art. 689.

Conseil des Etats. — Présidence de M. Wirz, vice-président.

Berne, 13 juin.

Ouverture, 8 1/2 h.
La présidence fait savoir que la session ne sera close qu'à la fin de la quatrième semaine. En revanche, on ferait abstraction d'une session d'automne.

BONS DE JOUISSANCE DU JURA-SIMPLON. — Au nom de la commission, M. de Schumacher (Lucerne) propose de prendre acte des conclusions du rapport du Conseil fédéral concernant la requête des porteurs des bons de jouissance du Jura-Simplon.

Le Tribunal fédéral a prononcé. L'assemblée fédérale est donc en présence d'une *res judicata*. Elle n'est pas compétente pour réformer un jugement.

M. Richard défend les porteurs de bons, au nom de l'équité.

Les porteurs de bons ont été victimes de procédés juridiques. Une ombre planera sur cette partie de la liquidation du Jura-Simplon.

Les conclusions du rapport du Conseil fédéral sont adoptées sans opposition.

ATELIERS MILITAIRES DE THOUNE. — M. Cardinaux (Fribourg) rapporte sur le projet d'arrêtés allouant un crédit de

225,000 fr. au Conseil fédéral pour la construction d'un nouveau réfectoire aux ateliers militaires de Thoune.

L'arrêté est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES DE CHEMINS DE FER. — On adopte divers arrêtés de concession.

ASSURANCE MILITAIRE. — Deux divergences sont à régler avec le conseil national, à propos de la révision des art. 18 et 30 de la loi sur l'assurance des militaires. La commission propose d'adhérer au nouvel art. 20 adopté par le conseil national.

DERNIERES DÉPÊCHES

Saint-Petersbourg, 13 juin.
Les désordres agraires se multiplient dans la province de Saratoff. Les paysans abattent les forêts, attaquent les propriétaires et incendient les domaines. Des cosaques ont été envoyés dans différentes directions.

Varsovie, 13 juin.
Lundi soir, 2 soldats qui faisaient patrouille ont été tués à coups de feu. 2 terroristes masqués ont attaqué le caissier de la mine de charbon Flors, à Sosnowice. Ils ont volé 25,000 roubles et se sont enfuis.

Saint-Petersbourg, 13 juin.
La Douma a rejeté les propositions tendant à réduire à 10 minutes le temps des orateurs dans la question agraire pour laquelle 117 orateurs sont encore inscrits. M. Catarinoff propose de renoncer à toute discussion, la nation fatiguée ne pouvant plus attendre. La Douma accepte la proposition de M. Vinnaver de consacrer dorénavant la première moitié des séances à la question agraire et de réserver l'autre moitié aux autres questions.

M. Aladine, au nom du groupe du travail, prononce un discours qui provoque plusieurs incidents. Il donne lecture de lettres de paysans dans lesquelles il passe en silence certaines expressions, tout en les laissant clairement deviner. Le président le rappelle plusieurs fois à l'ordre au milieu d'applaudissements et de bruits. Quelques députés du parti constitutionnel-démocrate quittent la salle en protestant contre l'attitude de M. Aladine. La Douma adopte plusieurs interpellations, dont l'une sur la peine de mort. La séance est levée à 7 h. 35.

Rome, 13 juin.
La Chambre discute les déclarations du gouvernement. M. Crispi dépose un ordre du jour approuvant ces déclarations. M. Giolitti déclare accepter cet ordre du jour qui est voté par 262 voix contre 98.

Rome, 13 juin.
Le Sénat et la Chambre ont voté une motion félicitant l'attentat de Madrid.

Londres, 13 juin.
La légation du Guatemala a communiqué aux journaux une information officielle disant que la tentative faite par le détachement des insurgés parti de la frontière du Honduras a complètement échoué. Les insurgés ont été mis en complète déroute par les troupes du gouvernement, à Mongoy. Après cette défaite, il n'y a plus à craindre de nouveaux désordres.

Washington, 13 juin.
Le croiseur américain *Marblehead* survieille au sud de Corinthe (*Nicaragua*) le vapeur américain *Empire* qui a quitté San Francisco il y a plusieurs semaines et qui aurait à bord une centaine d'hommes, plusieurs canons et des munitions pour les révolutionnaires du Guatemala.

Philadelphie, 13 juin.
Le transatlantique *Westernland* a été renfloué.

Nouvelle-Orléans, 13 juin.
3 cas de fièvre jaune ont été constatés à bord d'un steamer venant de Colon. Les malades ont été mis en quarantaine.

Londres, 13 juin.
On télégraphie de Tanger à la *Daily Mail* que deux batailles ont eu lieu la semaine dernière au sud de Marrakech entre les troupes des gouverneurs alliés des provinces et celles du caïd Anfloos. Les alliés avaient 4000 combattants en ligne; la position fortifiée du caïd Anfloos est investie et il faut s'attendre à ce qu'il succombe au premier assaut.

Londres, 13 juin.
Un télégramme de Tanger aux journaux dit que le caïd Anfloos a perdu 56 hommes. Les pertes des caïds alliés ont été plus importantes, mais par contre ils ont fait une centaine de prisonniers et capturé un grand nombre de fusils et de munitions.

Les changements d'adresses, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations
du Laboratoire de physique du Technicum de Fribourg
Altitude 642^m
Longitude Est Paris 4° 11'. Longitude Nord 46° 47' 35"
Du 13 juin 1906
BAROMETRE

725,0	7	8	9	10	11	12	13	725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy. 705,0								Moy. 705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

THERMOMETRE C.

8 h. m.	10	11	13	12	11	12	13	8 h. m.
1 h. s.	15	18	17	15	13	16	15	1 h. s.
8 h. s.	14	17	18	12	15	15	15	8 h. s.

D. PLANCKNERL, gérant.

Madame Alfred Nicod; Mademoiselle Marguerite Nicod; Madame et Monsieur Gottfried-Nicod et leur enfant, à Echallens; Monsieur et Madame Henri Nicod, ingénieur, et leurs enfants, à Payerne; Madame et Monsieur Jaccottet-Nicod, à Echallens; Madame et Monsieur Gottfried-Allasia et leurs enfants, à Aigle; Messieurs Henri et Alfred Allasia, à Echallens; Madame veuve Burgy-Nicod et ses enfants, à Fribourg; Madame veuve Nicod-Gnabert et ses enfants, à Lausanne; Monsieur Marcel Nicod, à Bassigny; Monsieur et Madame Nicod-Genod, docteur, et leurs enfants, à Châtel-Saint-Denis; Monsieur et Madame Nicod-Brüttin et leurs enfants, à Bottens; Madame et Monsieur le docteur Pitteloud-Nicod et leurs enfants, à Echallens; Monsieur et Madame docteur Nicod-Brozola et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Nicod-Panchard et leurs enfants, à Bottens; Monsieur Eugène Nicod, à Echallens; Mademoiselle Jeanne Nicod, à Kiew, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et grand-oncle,

Monsieur Alfred NICOD
Président du Tribunal

décédé dans sa 74^{me} année, le 12 juin, après une longue maladie, muni des saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Echallens, jeudi 14 courant, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Caroline Schönenweid-Jungo; Madame et Monsieur Paul Bosco-Schönenweid et leur fille, à Genève; Mademoiselle Sylvie Schönenweid; Monsieur Joseph Schönenweid et sa famille, à Montreux; Monsieur Pierre Schönenweid, à Fribourg; les familles Schönenweid, Gross, Zurkinden, Jungo, Roser font part à leurs parents et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver par le décès de leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin

Monsieur Bernard Schönenweid-Jungo
ancien gendarme

décédé le 13 juin dans sa 74^{me} année.

L'enterrement aura lieu le 15 juin, à l'Hôpital des Bourgeois, à 7 h.

R. I. P.

MAUX
D'ESTOMAC,
Migraines,
Constipation
sont guéris par
LA TISANE
AMERICAINE
DES SHAKERS

*** Ce précieux médicament est en vente à un prix modéré dans toutes les pharmacies. Vente en gros chez M. P. Ulmann-Eyraud, 12 Boulevard de la Cluse, Genève, qui enverra, à titre gracieux, une brochure explicative.

Vins sans alcool de Meilen

Jus de fruits frais stérilisés
Boissons délicieuses, pures et limpides, en bouteilles et demi-bouteilles: Confiserie Leimgruber, Fribourg.
Dans les restaurants, hôtels, etc., et au Buffet de la Gare de Fribourg. 1906

des qualités les plus diverses, pour blouses et robes; ainsi que les dernières nouveautés de la « Henneberg-Soie » en noir, en blanc et couleurs, à partir de 95 cent. jusqu'à fr. 25.— le m. Echantillons par retour du courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à Zurich.

IDYLLE GRUÉRIENNE, BROU

2000 places numérotées.

2^{me} représentation, dimanche 17 juin 1906

BAINS DU LAC-NOIR

Station alpestre, à 1065 m. s. m. (canton de Fribourg)

Merveilleux séjour d'été

Position unique pour les cures d'eau et de montagne.

Vue magnifique, grand parc, promenades dans la forêt et sur le lac, pêche, poissons renommés, croquet et lawn-tennis, excursions dans les montagnes, dans la Gruyère et le Simmenthal.

Eaux sulfureuses et ferrugineuses, bains d'eau minérale, douches, bains du lac, cures de lait. Grands salons, salle de lecture, restaurant, billards. Tabis abondants et choisis. Prix modérés. Prosp. franco. Transport journalier de voyageurs et correspondances. Poste et téléphone à l'hôtel. Médica à l'hôtel. 1843 Saison 1^{re} juin-15 septembre

CONCOURS

Il est ouvert un concours parmi Messieurs les architectes, pour l'établissement des bâtiments nécessaires à l'installation de l'Hospice de Fégely, à Monterscha. 2367 S'adresser, pour détails et conditions, à M. le not. Blanc, à Fribourg, ou à M. le curé de Cormondens (Lac). Les plans et devis devront être déposés jusqu'au 30 juin.

HENNIEZ-LES-BAINS (Vaud)

Etablissement modernisé et agrandi.

Eau bicarbonatée alcaline, lithinée et acidulée, souveraine contre le rhumatisme, la goutte, les maladies chroniques de l'estomac, fôie, reins, vessie, matrice, anémie, neurasthénie.

Situation remarquablement aérée, à proximité de belles forêts. Air pur et sans poussière. Séjour tranquille et reposant. Médecin attaché à l'établissement. Téléphone. Conditions avantageuses plus particulièrement en juin et septembre. Pour renseignements, s'adresser au directeur, M. J. Blanchard, à Henniez. H32306L 1871

C. Nussbaumer, marchand-tailleur FRIBOURG

Nouveauté pour complets sur mesure, depuis 65 fr. Vêtements de sport. Coutil anglais. Lawn-tennis. Manteaux de voyage, à 15 fr. Vestons alpins, depuis 8 à 18 fr. H2526F 2169

Grand Hôtel Montbarry

Station alpestre et thermale renommée. Meilleure situation de toute la Gruyère. Centre d'excursions dans les Alpes fribourgeoises. Salle de fête. Prix réduit jusqu'au 15 juin. Même maison: Hôtel de l'Europe, Montreux. H3335M 2119

AUTO-GARAGE

Boulevard de Pérolles, Fribourg

Etablissement moderne, ouvert jour et nuit

Grand atelier mécanique, avec fosses

Ventes, réparations, transformations en tous genres.

Nicelage. Emaillage. Charge d'accumulateurs.

Location de voitures.

Automobiles Richard-Unie, Dufaux

Peugeot, C. I. E. M., etc., neuves et d'occasion, depuis 1800 fr.

Motocyclettes Zedel 3 1/2 HP, 2 cylindres (magneto ou accum.)

Bicyclettes neuves, depuis 150 fr., avec roue libre.

STOCK MICHELIN

Enveloppes rondes et plates.

STOCK GAULOIS

Accessoires. Auto-benzine.

HUILES. GRAISSE. CARBURE.

TÉLÉPHONE. TÉLÉPHONE.

Se recommandent. H2463F 2126

Charles Guidi & Co.

XIV^{me} FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE FRIBOURG 1906

Guichetiers. Caissiers. Vendeurs.

Le Comité soussigné cherche, pour les 28, 29, 30 juillet, 20 employés salariés. Les personnes disposées à remplir les emplois mentionnés ci-haut, sont priées de s'inscrire, par écrit, auprès du Comité des Finances, jusqu'au 17 juin inclusivement.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Henri Bettin, banquier, président du Comité des Finances. H2603F 2231

Le secrétaire: A. GROLIMOND. Le président: H. BETTIN.

ON OFFRE A VENDRE

à des conditions très avantageuses, dans une des plus riantes et des plus fertiles contrées du canton de Fribourg, non loin de deux stations de chemin de fer, un beau

domaine de 27 poses

d'excellent terrain, en un seul mas, avec tous les bâtiments servant à l'exploitation rurale, lesquels sont en parfait état. Grâce à sa situation unique, sur une élévation à vue superbe, bordée de forêts à air salubre et grâce à la disposition intérieure de la maison d'habitation, ce domaine conviendrait aussi bien pour asile, pensionnat, hôtel ou station climatique quelconque. Eau en abondance. S'adresser à Constant Derron, notaire, à Morat.



Société anonyme

Brown, Boveri & Co

BADEN

(SUISSE)

annonce aux industriels de la Suisse romande l'ouverture à

Lausanne, 11, Avenue Ruchonnet

d'un bureau technique. — La région dépendant de ce bureau comprend: Valais, Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel et le Jura bernois.

Spécialités:

Matériel électrique pour toutes applications. Machines à vapeur, système Brown, Boveri Parsons, pour accouplement direct avec machines électriques, pompes centrifuges, compresseurs, etc. Pompes centrifuges pour grande hauteur de refoulement. Etudes gratuites d'installations complètes à vapeur et électriques, de distribution d'énergie électrique dans les usines; de transport d'énergie à haute tension et à grande distance; de pompage et d'accumulation d'eau, etc. Etudes de chemins de fer électriques, tramways, chemins de fer de montagne, funiculaires, ascenseurs. H12457L 2339

Concessionnaires de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe.

Liquoristes, Cafetiers, Epiciers, Confiseurs!!

Préparez vous-mêmes les liqueurs et vous obtiendrez une très bonne qualité, 50 à 80% d'économie dans les EXTRAITS à TRIPLE CONCENTRATION distillés par le premier Laboratoire chimique OROSI, Mendrisio (Tessin)

Liste des principaux extraits concentrés

Table with 2 columns: Name of extract, Price per liter. Includes items like Absolu, Eau de Cidre, Anisettes, etc.

AU PETIT NOMBRE

de personnes qui n'ont pas encore essayé les extraits concentrés, on envoie comme échantillon, franco de port dans toute la Suisse, une petite bouteille, contenant 2 flacons d'extrait pour faire 6 litres d'excellentes liqueurs au choix des 25 sortes précitées, avec 6 étiquettes et 6 capsules. On envoie gratuitement le manuel contenant les instructions pour fabriquer les liqueurs, les sirops, etc. Révêtit garanti. Envoyer mandat de fr. 3.50 (à l'étranger 3 fr. 25) au Laboratoire chimique Orosi, à Mendrisio, Tessin.

Pour les familles

on expédie le paquet suivant à titre d'échantillon, franco de port, contre le mandat de fr. 9.25, franco de port, contre 3 fr. 50. Le paquet contient: 6 flacons d'extrait (dose pour 3 litres), au choix, avec les instructions nécessaires, à Fr. 1.10 chacun, ce qui fera: 18 Capsules argentées, et peintes fr. 6.50 18 Etiquettes élégantes, et le nom des liqueurs fr. 70 10 Filtrés employés fr. 50 Port et emballage fr. 1. On a pour 8 francs ce qui coûte Fr. 9.25. Choisir les 6 flacons dans les liqueurs désignées ci-contre. Expédier mandat de fr. 8.— au Laboratoire Chimique Orosi à Mendrisio.

Spécialité en Essence de citron pour fabrications d'eau gazeuses; Ethere et Essences de fruits pour confitures, Produits d'œnologie et produits chimiques, Laboratoire chimique Orosi, Mendrisio (Tessin). H39040 2371

A VENDRE

charmante voiturette à ressorts, 2 places, pour poney ou âne. Menoud, charron, Romont.

Jardinier paysagiste

bien au courant des dessins de jardins et de l'exécution des plans, cherche emploi. S'adresser par écrit sous chiffres K12550L à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne. 2355

Attention!

Un envoi de 8-10 vélos depuis 98 fr. avec roue libre, sera vendu vendredi 15 juin, depuis midi, à la gare de grande vitesse de Fribourg. 2368-1017

APPARTEMENT

de 3 chambres et dépendances, avec eau, gaz, électricité, chauffage central et jardin est à remettre pour de suite. S'adresser à M. Suter, Boulevard de Pérolles, 40. 2363

ON DEMANDE

une jeune fille bien recommandée, pour un ménage de 2 personnes et aider au magasin, de préférence ayant quelques notions du commerce. Adresser offres par écrit sous chiffres H2703F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2337

On cherche à acheter

un coffre-fort en bon état. H2751F 2378 Offres à Casier postal 4628, Morat.

On cherche pour le 25 juillet

un appartement confortable de 4 à 5 pièces. Adresser offres avec prix, sous chiffres H2748F, à l'agence Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2373

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Emplois vacants

Des jeunes gens, de 20 à 25 ans, sont demandés pour travailler dans les bureaux de marchandises, pendant plusieurs mois, et en cas de convenance à titre définitif. Rétribution immédiate. S'adresser, par écrit, au service de l'exploitation C. F. F., à Lausanne. 2366

JARDIN DU CAFÉ BEAUREGARD Jeudi 14 juin 1906 (Fête-Dieu) dès 3 1/2 h. après midi

CONCERT

Musique LA CONCORDIA

ENTRÉE LIBRE

LA BANQUE D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS FRIBOURG, (ancien Hôtel Zähringen) fait en tout temps des

Avances d'argent

et reçoit en nantissement des titres, obligations et lots de l'Etat et de la Ville de Fribourg, obligations hypothécaires, etc. Elle accepte aussi des dépôts d'espèces à vue et à terme, à des conditions très favorables. H2743F 2366

AUX CHARMETTES Jeudi 14 juin (Fête-Dieu) 1906 dès 3 1/2 h. après midi

CONCERT

Musique de Landwehr

MAGASIN

arrière-magasin, cour vitrée. S'adresser: Grand'Rue, 53, 1^{er} étage. H2500F 2154

Avis aux commerçants

A louer, 2 grandes caves, ensemble ou séparément. Divers locaux pouvant servir de magasin, de bureaux, d'entrepôt, ou d'atelier tranquille. 4 logements de 6 chambres et 2 de 5 chambres, le tout très confortablement situé à l'avenue du Midi. H192F 345 Entrée au printemps. S'adresser à H. Hogg-Monn, entrepreneur, Fribourg.

On embauche toujours des H2728F 2359 manœuvres ferrassiers S'adr. à Salviersberg & Co, entrepreneurs.

A vendre d'occasion un potager en très bon état. S'adresser sous chiffres H2579F à l'agence Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2110

Cheval de selle

à louer pour service militaire. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres H2691F. 2329

A louer une chambre pour ouvrier

S'adresser au magasin, rue de Lausanne, 52. H2418F 3089

A LOUER pour le 15 octobre 1906, une grande cave

avec eau et éclairage au gaz, située dans le haut de la rue des Alpes. H2684F 2313 Pour les conditions, s'adresser au receveur de l'Evêché.

On demande pour de suite des manœuvres

Place stable S'adresser à MM. A. Menoud & Sieber, combustibles, Fribourg. 2347

Une jeune fille

connaissant le service du télégraphe et au téléphone désire se placer dans un bureau où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. 2375 En cas de convenance, elle apprendrait aussi le service de la poste. Entrée au mois d'août. Adresser les offres sous chiffres H2762F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

A VENDRE

dans un beau village, à 3 kilomètres de Bulle, près d'une station des C. E. G., d'un bureau de poste et de téléphone, une maison d'habitation avec 421 mètres de terrain. Convientrait pour villas. S'adresser à A. Davet, Bulle.

JEUNE HOMME

exempt du service militaire, sachant bien conduire et conduire les chevaux et connaissant bien le service de la maison, cherche place. Bons certificats. 2333 S'adresser à J. Girardin, Bergerie sous Gland, près Nyon.

A vendre, à Bulle

au milieu de la Grand'Rue, une belle maison, avec magasin, boulangerie, plusieurs logements, cour et nombreux dépendances. S'adresser à M. L. Menoud, officier d'état-civil, à Bulle.

RÉDACTEUR

On demande rédacteur possédant bonne culture générale, sachant bien l'allemand et si possible la sténographie. 2300 Offres sous chiffres K4443Y, à Haasenstein et Vogler, Genève.

A louer, pour le 25 juillet, un bel appartement

de 4 pièces avec chambre de bain, cave, mansarde, galetas, buanderie, grande véranda couverte, gaz et lumière électrique, situé au Gombach. 2018 Adresser les offres sous chiffres H2598F à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Pharmacies d'office

Jeudi 14 juin Pharmacie H. Cuony, rue des Epouses. Pharmacie L. Bourgnicht, rue de Lausanne. Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

belle jument

de 5 ans, se montant et allant. Adresser les offres sous chiffres H2804F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

BON FERMIER possédant tout le chérial cherché pour 1907 un domaine

de 60 à 70 poses. S'adresser à Ph. Blanchard, agent de la Banque d'Etat, à Tavel. H2650F 2368

SANS HÉSITATION

Pour un séjour d'été incomparable, allons chez Les Coquoz

Hôtel Bellevue SALVAN Pension depuis 4 fr. par jour

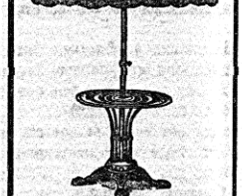
Avis aux Dames

Grand choix de broderies de Saint-Gall en pièces et coupons; robes d'enfants brodées, blouses brodées en soie, mousseline, laine et fil, à des prix très avantageux. Se recommander. 2301 M^{me} E. Daguet, au Théâtre, Fribourg.

A LOUER deux chambres meublées, à Pérolles.

Adresser les offres sous H2558F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2302

INDISPENSABLE dans Villas, Hôtels, etc.



Parasols-Tentes A. ROBINSON GENEVE

Gros. Détail. Demandez le catalogue illustré 1906.

On demande, pour le 15 juin, une femme de chambre

de moins 23 ans, propre, active et connaissant bien le service de table. S'adresser à M^{me} Burg, 13, Boulevard de Pérolles, Fribourg. H2645F 2260

Demoiselle de magasin

bonne vendeuse et connaissant le français et l'allemand. EST DEMANDÉE dans un commerce de mercerie-bonneterie de Fribourg. Entrée 15 juillet, 1906. Adresser les offres par écrit sous chiffres H2915F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2243

Nous délivrons des Obligations

4% de notre établissement à 3 resp. 4 ans fixe, nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels, timbre et formulaires à notre charge.

Banque Populaire Suisse, Fribourg.